# BRUGES VILLE DU PATRIMOINE MONDIAL

# AVANT-PROPOS

Bruges est un lieu unique et quatre fois inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

Le centre historique de Bruges a été reconnu patrimoine mondial de l'humanité le 30 novembre 2000. Le Béguinage et le Beffroi avaient déjà été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998 et 1999. En 2009 la procession du Saint-Sang fut reconnue patrimoine mondial immatériel en 2009.

Le titre de patrimoine mondial est un titre prestigieux, qui accroit la notoriété de la ville au-delà des frontières et la rend plus attractive sur le plan culturel et touristique.

La ville doit beaucoup à son passé et à sa position historique unique. Bruges, ancien comptoir hanséatique et haut-lieu du commerce européen et mondial au Moyen Âge, est une ville compacte, richement bâtie et hébergeant des trésors artistiques d'une beauté inouïe.
Au cours des siècles, la ville a soigneusement choyé son patrimoine architectural. De plus, ses musées abritent des collections tout à fait impressionnantes dont la plus importante est celle des Primitifs flamands, tandis que d'autres chefs-d'oeuvre font la fierté de musées, églises, archives, fondations et de la bibliothèque communale.
En matière de patrimoine immatériel, Bruges n'est pas en reste non plus : il y a bien sûr la procession du Saint-Sang reconnue par l'Unesco, mais aussi la procession de Notre-Dame de Blindekens, ainsi que les guildes d'arbalétriers, les traditions musicales, etc.
Tout ceci fait de la ville de Bruges un véritable paradis pour le touriste en quête de plus-value.

L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité est due avant tout au patrimoine architectural : en effet, la ville de Bruges fait office de « ville-témoin » de l'histoire de l'architecture et en particulier du gothique de brique, et ce dans un tissu urbain médiéval de caractère exceptionnellement authentique et intègre. Le fait que la ville soit le berceau de l'école des Primitifs flamands constitue un autre facteur important.

L'obtention du titre de patrimoine mondial est ressentie en quelque sorte comme le couronnement des efforts persistants, durant plusieurs décennies, pour le maintien et la restauration du patrimoine de cet endroit unique.
Les efforts de conservation n'ont jamais été perçus comme un problème, mais constituent plutôt un défi important. En effet, une ville doit rester avant tout une communauté active en évolution permanente, et cette dynamique d'évolution doit pouvoir se traduire concrètement dans son paysage urbain.

Une approche conservatrice n'exclut d'ailleurs pas la construction de nouveaux bâtiments. Bien que souvent difficile, leur intégration harmonieuse dans le tissu urbain historique est loin d'être impossible. C'est ainsi que l'histoire architecturale de la ville se poursuit, jour après jour.

L'attractivité de Bruges en tant que ville inscrite au patrimoine mondial par l'Unesco donne lieu à un flux grandissant de touristes internationaux. Tout comme le commerce local et les diverses initiatives culturelles, le tourisme constitue une force motrice importante pour le centre-ville.

Le défi à relever par la ville de Bruges est de préserver ses trésors de patrimoine tout en faisant place aux initiatives culturelles et économiques durables et en préservant l'emploi et sa fonction résidentielle. Bruges doit avant tout être une ville animée où il fait bon vivre.

Patrick Moenaert
Bourgmestre de Bruges

Mercedes Van Volcem
Echevine de l'Aménagement du Territoire et du Logement

# L'ESSOR DE BRUGES

Bruges se développe au début du Moyen Âge, vers le VIIe-IXe siècle. Les premiers noyaux habités se situent près des bancs de sable le long de la rivière Reie. Vers la fin du IXe et surtout au cours du Xe siècle, le quartier autour du Burg (la Place du Bourg), où se trouvait un château fort habité par le comte de Flandre, devient un centre urbain important.

Ce centre ne cesse de s'étendre, et entre le Xe et le XIVe siècle, Bruges devient une ville commerciale internationale. Au cours du Xe et du XIe siècle, plusieurs noyaux habités et commerciaux se développent dans les environs du Burg. Avec la construction des premiers remparts, au début du XIIe siècle, la ville est emmurée sur une superficie d'environ 75 hectares. L'infrastructure construite au bord des remparts déterminera en grande partie le paysage topographique de la ville : les remparts suivent en grande partie le tracé des cours d'eau existants, et des portes sont construites aux principales voies d'accès. Près du quai Pottenmakersrei, les vestiges d'une des tours des remparts sont préservés. A cette époque, grâce à sa situation géographique près de la mer du Nord et des routes commerciales, Bruges devient un centre commercial important.

Dernier vestige de la première enceinte du XIIe siècle, Pottenmakersrei

Et l'évolution de la ville continue. Au XIIIe et XIVe siècle, Bruges devient une ville portuaire internationale; son centre commercial est alors le plus important du nord-ouest de l'Europe.
L'autonomie de la ville se manifeste le plus clairement sur le Markt (la Grand-Place), où les bourgeois se réunissent à chaque évènement important. L'imposant beffroi, datant du XIIIe siècle, est le symbole par excellence de leur autonomie et de leur richesse. Des marchands de l'Europe septentrionale et méridionale s'y rencontrent et font appel aux agents et aux hôteliers brugeois pour leur commerce. Le drap Flamand, un tissu en laine de qualité supérieure, est exporté dans toute l'Europe à partir de Bruges. En même temps, de nombreux arts et métiers arrivent à se développer dans la ville. A cette époque, on trouve déjà à Bruges de véritables banquiers, d'origine brugeoise et italienne. Cela est important pour les marchands qui peuvent y ouvrir un compte courant, transférer de gros montants, échanger des devises et payer en billets.

La richesse matérielle de la ville permet la construction de nombreux édifices : les églises et couvents, le béguinage et les hôpitaux témoignent des fonctions religieuses et sociales que remplissent la ville. Petites maisons et maisons de maître sont construites les unes contre les autres pour y héberger 45.000 habitants pendant l'âge d'or de la ville, du XIIIe au XVe siècle. Le territoire renfermé dans les premiers remparts deviennent trop petit et les édifices sont à présent érigés le long des voies d'accès principales. En 1297, la ville commence la construction des seconds remparts et prend sa forme si caractéristique, le fameux « œuf » de Bruges, en intégrant les édifices les plus éloignés. A l'intérieur des remparts, une superficie de 370 hectares offre suffisamment d'espace pour la construction de nouveaux bâtiments jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Pendant cette même période les différences de revenus entre la classe populaire et les commerçants et entrepreneurs sont énormes. De violentes insurrections, comme celles de 1280 et de 1436-1438, sont réprimées brutalement. Au cours de la révolte de 1302, la classe populaire décide de prendre le parti du comte de Flandre contre le roi de France et la classe supérieure. Cette lutte, dans laquelle Bruges joue un rôle de premier plan, se termine par la victoire des artisans et du comte de Flandre dans la Bataille des Eperons d'Or, le 11 juillet 1302. Aujourd'hui encore, le 11 juillet est la date de la fête annuelle de la communauté flamande en Belgique.

Le XIVe siècle, qui fut une période de crises, d'insurrections, d'épidémies, d'agitation politique et de guerres pour Bruges et la Flandre, se termine par la fusion dynastique de la Flandre et de la Bourgogne. L'époque bourguignonne de Bruges débute en 1384. Durant un siècle, la ville restera le principal centre d'affaires international au nord des Alpes. L'industrie drapière est progressivement remplacée par les produits de luxe, les services bancaires et l'artisanat. La cour bourguignonne procure un pouvoir d'achat considérable à la population locale. Celui-ci est renforcé par les marchands étrangers et leurs contacts internationaux allant du Portugal à la Pologne. La ville connaît une prospérité croissante et sa richesse et son luxe impressionnent les voyageurs. L'art et la culture s'épanouissent plus que jamais et plusieurs grand projets qui marquent clairement le paysage urbain de la ville sont réalisés. C'est à cette époque que Bruges devient le berceau de l'école des Primitifs flamands et un centre de mécenat et de développement de la peinture avec des artistes tels que Jan van Eyck et Hans Memling.

*Retable de Saint-Nicolas*
avec vue panoramique de Bruges,
Maître de la légende de Sainte-Lucie, XVe siècle
(© Musée Groeninge Bruges)

Portraits de Juan Pardo II et ses épouses Anna Ingenieulandt et Maria Anchemant avec panorama sur Bruges, Antoon Claeissens, 1580
(© Musée Groeninge Bruges)

Cette période prospère touche à sa fin après la mort inattendue de Marie de Bourgogne en 1482 et l'insurrection contre son mari, Maximilien d'Autriche. La prospérité de la ville s'évanouit et la cour bourguignonne et les marchands internationaux s'en vont. De plus, à partir de 1520, la ville perd son lien direct avec la mer et le commerce international se déplace vers le port d'Anvers. Bruges reste néanmoins un centre régional important, entretenant une multitude de contacts commerciaux avec l'étranger et possédant un secteur artistique florissant.

Couvent anglais, carte postale, ca 1900

Pendant la Contre-réforme, à la deuxième moitié du XVIe siècle, beaucoup d'ordres religieux viennent s'établir dans la ville. Ils possèdent de grands domaines avec leurs propres vergers, prés, potagers et jardins de plantes médicinales, lavoirs et blanchisseries. Le plan de la ville réalisé par Marcus Gerards II'Ancien en 1562 à la demande du conseil municipal donne une image précise de la ville et de ses bâtiments. Durant le XVIIe siècle, la ville est avant tout une ville de couvents, bien qu'elle continue à avoir une certaine importance en tant que ville de province et soit dotée d'une modeste fonction maritime.

Détail du *Plan de Bruges*, Marcus Gerards, 1562 (Bibliothèque Publique de Bruges)

Pendant le XVIIe et XVIIIe siècle, Bruges essaye à tout prix de rester une ville commerciale maritime d'une certaine importance pour l'Europe de l'Ouest. Des canaux sont creusés pour relier Bruges à Gand et à Ostende. Cette accessibilité fait revivre le port maritime de Bruges et renforce l'ancrage international de la vie commerciale. Les armateurs et les marchands brugeois continuent à faire du commerce avec l'empire espagnol, l'Angleterre et les Indes occidentales et orientales. La Bourse de commerce revit, mais l'activité commerciale se déplace de la maison du marchand *Van der Beurse* vers les halles sur la Grand-Place. Des travaux de construction de nouvelles fortifications pour moderniser les remparts du XIIIe siècle sont lancés en 1614.

Pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, certaines modifications remarquables de la structure de la ville sont réalisées à l'intérieur des remparts. En 1751-1753, sous le régime autrichien, on creuse la Coupure et certains cours d'eau tombés en désuétude sont recouverts. De nouvelles places publiques sont aménagées et des résidences sont érigées. Les activités commerciales et maritimes se concentrent à présent dans les entrepôts autour des quais du Handelskom.

Scène d'une rue populaire avec maisons ouvrières et dentellières, Rolweg, 1898

Après l' époque française, la ville ne connaît qu'une industrialisation limitée et l'économie régionale reste surtout axée sur l'agriculture et le textile. Vers 1850, Bruges est l'une des villes les plus pauvres du pays. La bourgeoisie parle français tandis que la population illettrée ne connaît que le dialecte local. La vie publique reste entièrement francisée jusqu'en 1885. Pourtant, Guido Gezelle (1830-1899), le plus grand poète néerlandophone du XIXe siècle, est Brugeois. Dans la littérature européenne, Bruges devient célèbre grâce au roman 'Bruges la Morte' de Georges Rodenbach (1855-1892), qui la décrit comme une ville endormie, morte mais mystérieuse. Au moment de la parution de cette œuvre, Bruges vient pourtant d'entreprendre plusieurs nouveaux projets ambitieux, tels que le développement de Zeebrugge comme nouveau port maritime et la promotion de Bruges en tant que ville d'art et destination touristique.

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, le tissu urbain dans le centre-ville se densifie. La ville sort presque indemne des deux Guerres Mondiales. Après la Deuxième Guerre Mondiale, de nouvelles modifications sont apportées à la structure de la ville. En 1936, la gare et l'infrastructure ferroviaire sont transférées vers l'espace périurbain, après quoi la place 't Zand est réaménagée pour accueillir de nouvelles fonctions. Entre le béguinage et les remparts, la ville aménage le parc du Minnewater (Lac d'Amour) à la fin des années 1970.
Pendant la deuxième moitié du XXe siècle, la fonction du centre-ville commence à évoluer. Un nombre croissant d'habitants quitte le centre fortement délabré pour aller s'installer dans les communes avoisinantes, tout comme l'activité économique qui disparaît en grande partie du centre-ville. Suite aux efforts de remise en valeur entrepris dès 1970, Bruges se métamorphose et devient une ville résidentielle agréable, avec des centres culturels, des établissements scolaires et un secteur tertiaire en pleine expansion, et se met à compter parmi les destinations touristiques les plus prisées.

*La 'Burg' à Bruges*, Pierre François Ledoulx, 1751 (© Musée Groeninge Bruges)

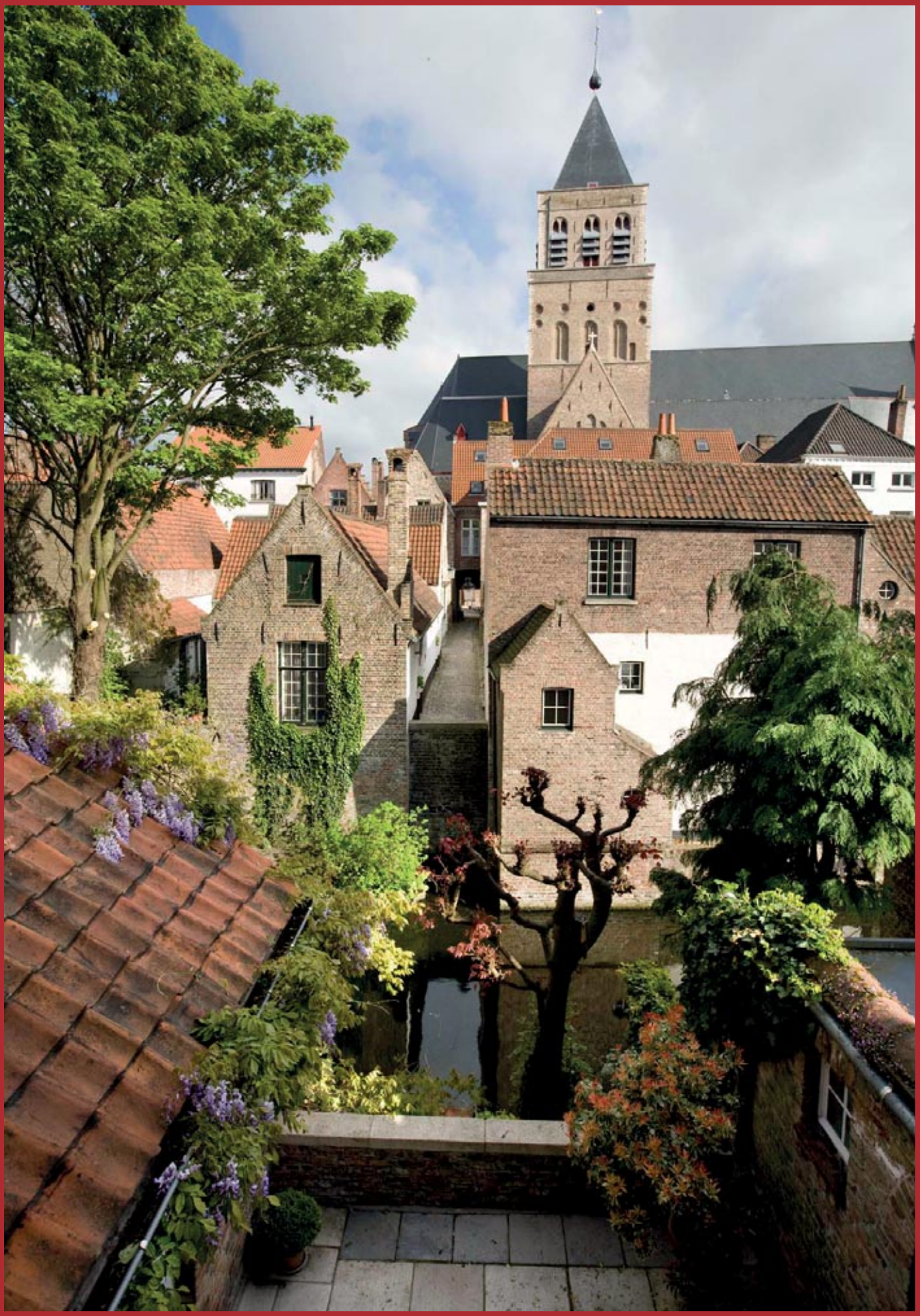

# BRUGES, VILLE DU PATRIMOINE MONDIAL

## Le centre historique de Bruges et les Primitifs flamands

Bruges a été élue Capitale européenne de la Culture en 2002. C'est en 1999, pendant les préparations de cet évènement, que la ville introduit la demande de reconnaissance du centre-ville historique comme patrimoine mondial de l'humanité, sur une initiative du bourgmestre de la ville.

Le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco répond favorablement à la demande parce que le centre-ville historique de Bruges correspond à la catégorie des biens culturels ayant une valeur universelle exceptionnelle pour l'humanité en général. En outre, le centre-ville remplit certains critères bien précis.

En effet, Bruges a été conservée intacte, dans ses remparts du XIIIe siècle, et témoigne, tant par son aménagement que par sa structure, de plusieurs siècles d'histoire de l'humanité et de l'architecture.
Le tissu urbain et le « dessin » ou « grain » de l'urbanisation originelle sont restés quasiment intacts et sont facilement reconnaissables aujourd'hui. Parmi les caractéristiques typiques de la ville, on cite souvent le gothique de brique, présent aussi en Europe du Nord et dans les Pays Baltes, ainsi que l'architecture néogothique correspondant à la première grande vague de restaurations du XIXe siècle, qui a cherché à perpétuer la tradition architecturale séculaire.

Bruges jouissait d'une excellente réputation en tant que métropole commerciale située au cœur de l'Europe. Dernier maillon de la chaîne des villes hanséatiques, la ville permettait aux nouveaux courants artistiques, provenant en général de l'Italie mais aussi de l'Espagne, de se répandre à travers le continent. Aujourd'hui, la ville est toujours une métropole active et animée, qui a su préserver ses édifices architecturaux et le tissu urbain correspondant aux différentes phases de son évolution. Son majestueux Beffroi avec les halles, son Béguinage, ses hôpitaux médiévaux, ses églises et couvents sont considérés comme des expressions précieuses de son histoire commerciale et culturelle et de l'humanité.

*Moreel triptyque*, Hans Memling, 1484 (© Musée Groeninge Bruges)

*Portrait de Jan van Eyewerve*, Pieter Pourbus, 1551 (© Musée Groeninge Bruges)

La valeur universelle exceptionnelle de Bruges est aussi étroitement liée aux chefs-d'œuvre de la peinture sur bois. En effet, la ville de Bruges est considérée comme le berceau des Primitifs flamands. Jan van Eyck et Hans Memling, tous deux venus s'installer et travailler à Bruges au XVe siècle, en sont deux personnages-clés. Beaucoup de leurs tableaux, tout comme ceux provenant d'autres ateliers et d'artistes brugeois d'époques ultérieures, ont été exportés vers d'autres pays et ont indéniablement influencé la peinture dans le reste du continent. La collection conservée à Bruges impressionne tant par son authenticité que par son ampleur et sa qualité.

'Burg' avec l'ancien Greffe Civil et l'hôtel de ville

La 'Reie' avec l'ancien hôpital Saint-Jean

Steenhouwersdijk

Les efforts de conservation du patrimoine ont toujours été une évidence pour la ville. A partir de 1970, les responsables politiques successifs ont lancé une politique de conservation très conséquente et efficace. La reconnaissance en tant que patrimoine mondial constitue d'ailleurs une garantie importante de la continuité de cette politique.

A Bruges, tout effort de restauration s'inscrit dans une longue tradition que la ville a décidé de soutenir financièrement dès 1877. La ville a souvent été et continue à être un « laboratoire » pour les travaux de restauration du patrimoine et de renouvellement urbain en Flandre. Cependant, intégrer harmonieusement de nouveaux bâtiments dans le tissu urbain historique ne sera jamais chose facile.
Depuis les années 1970, Bruges s'efforce d'appliquer les lignes directrices de la Charte de Venise (1964). Celle-ci stipule que, bien que les efforts de conservation soient essentiels, il est important que les nouvelles constructions correspondent à un style honnête et actuel.

Les efforts de restauration du patrimoine ne s'arrêtent jamais, mais la ville a fait le choix délibéré de faire place également aux nouvelles constructions. Cela dit, le principe directeur est toujours que la conservation du patrimoine historique passe avant le renouvellement urbain. La construction de nouveaux bâtiments n'est donc autorisée qu'à titre très exceptionnel, lorsque la valeur patrimoniale des bâtiments existants est absente. Ainsi, il n'y a pas de contradiction entre les efforts de conservation et la gestion du patrimoine et un renouvellement urbain de qualité.
La recherche d'un équilibre entre l'intégration de nouvelles fonctions et la conservation du paysage urbain et du grain de la ville a toujours été un exercice délicat, qui fait l'objet de réflexions et de recherches encore aujourd'hui.

Maison-Dieu Saint Joseph, XVIIe siècle, Nieuwe Gentweg

Ensemble néogotique, Markt

La valeur universelle exceptionnelle de la ville de Bruges réside surtout dans deux mots-clés :l'authenticité et l'intégrité du patrimoine.
Suite au nombre croissant de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, l'Unesco a développé des lignes directrices pour la gestion et la conservation de sites classés au patrimoine mondial.
Si Bruges n'a reçu en 2000 ni directives ni code de conduite suite à son inscription, aujourd'hui, chaque ville inscrite au patrimoine mondial doit élaborer un plan de gestion pour ses sites de valeur universelle, et ce avant d'être classée. Les villes reconnues avant l'existence de cette obligation sont tenues d'élaborer un tel plan dans les meilleurs délais.
C'est pourquoi le Collège Echevinal a décidé en 2011 de lancer un appel d'offres et de libérer les fonds nécessaires pour l'élaboration d'un plan de gestion pour le centre-ville historique (WHP).

Bien que Bruges compte déjà beaucoup de monuments classés, le gouvernement flamand a l'intention d'élaborer à son tour, au cours des années à venir, de nouveaux projets de protection sélectifs. Cela promet une excellente préservation future de la valeur universelle exceptionnelle du centre-ville historique de Bruges.

Le centre-ville historique de la ville de Bruges est reconnu comme patrimoine mondial de l'humanité le 30 novembre 2000 (Cairns – Australie).

Ancien hôpital Saint-Jean, Mariastraat

Le beffroi avec les halles, Jan Baptist van Meunincxhove, détail du *La Grand-Place à Bruges*, 1696 (© Musée Groeninge Bruges)

## Le Beffroi de Bruges

Les beffrois sont les plus anciens témoins de l'architecture civile publique du Moyen Age. On les retrouve en grand nombre en Flandre, en Wallonie et dans le nord de la France, des régions qui prennent un grand essor dès le XIIe siècle pour se retrouver bientôt parmi les plus prospères et urbanisées au nord des Alpes. Les beffrois symbolisent l'émancipation des bourgeois et le pouvoir des villes. Les principaux droits et règlements de la ville y étaient conservés, et ils servaient aussi de moyen de communication avec les habitants par le son de leurs cloches ou les messages criés depuis leurs hauteurs. La tour servait également de tour de guet pour détecter d'éventuels dangers à l'intérieur (incendies) ou à l'extérieur (attaques) des remparts.

Le trésor du beffroi, Markt

Le *Beffroi de Bruges* est intimement lié à ses halles. D'ailleurs, les Brugeois l'appellent Halletoren (Tour des halles) et non beffroi. C'est probablement à partir du deuxième quart du XIIIe siècle mais peut-être déjà plus tôt que fut érigé une construction abritant les halles et un beffroi. A l'origine en bois, elle sera vite reconstruite en briques. Le beffroi est détruit par une incendie en 1280 et les travaux de réparation durent plusieurs années. L'archéologie du bâti ainsi que des examens dendrochronologiques ont révélé que les halles et le premier soubassement du beffroi datent probablement de la deuxième moitié du XIIIe siècle. Le deuxième soubassement est probablement construit vers 1300 et sera ensuite orné d'un parapet à créneaux finement ciselés et de plusieurs échauguettes. La partie supérieure octogonale en gothique rayonnant, en calcaire gréseux avec des baies à claire-voie joliment ornées, date de 1482-1486 et est ensuite couronnée d'une élégante flèche en bois. Au XVe siècle, le complexe prend sa forme définitive, en dépit d'adaptations stylistiques ultérieures. En 1741, l'élégante flèche est détruite par la foudre. Elle ne sera jamais reconstruite, mais le beffroi reçoit son couronnement néogothique en 1822. Les halles quant à elles sont composées de quatre ailes autour d'une cour centrale. Le beffroi avec ses 83 mètres de hauteur et son carillon datant du XVIIe-XVIIIe siècle occupe une place centrale dans la façade du côté de la Grand-Place. Les façades des halles sont interrompues par des fenêtres en ogive, ornées d'un mur gouttereau crénelé et accentuées aux angles par des oriels richement décorés. Au XVIe siècle, une galerie a été ajoutée côté sud (coté Oude Burg).

L'Unesco reconnaît la valeur universelle exceptionnelle des beffrois en 1999, par l'inscription de 32 beffrois belges sur la liste des sites classés au patrimoine mondial. En 2005, le beffroi de Gembloux et 23 beffrois du nord de la France sont ajoutés à la liste.

Le beffroi vue de la cour intèrieure

Les cloches du carillon du beffroi, Markt

Béguinage

## Le Béguinage de Bruges

Le béguinisme naît au cours du XIIe siècle dans les Pays-Bas méridionaux, lorsque des femmes seules ou des petits groupes de femmes se mettent à vivre en communauté. Contrairement aux religieuses, ces femmes pieuses ne prononcent pas de vœux perpétuels. En outre, elles assurent leur subsistance en travaillant et elles ont le droit de posséder des biens propres. L'augmentation de leur nombre entraîne vers 1240 la construction des premiers béguinages.
Les béguinages flamands sont souvent fondés juste en dehors des premiers remparts et sont des entités socioreligieuses et économiques indépendantes. Leur structure architecturale typique est un regroupement de couvents (maisons communautaires), de maisons individuelles avec jardin, de la maison de la Grande-Dame et d'un bâtiment appelé la Table du Saint-Esprit où les nécessiteux recevaient de l'assistance, autour de l'église avec ou sans infirmerie. L'ensemble est enclos dans un mur d'enceinte avec quelques portails d'entrée fermés du coucher au lever du soleil.

Les bénédictines dans le Béguinage, ca 1925

Le béguinage *Ten Wijngaerde* est le seul béguinage brugeois qui ait été préservé et il compte parmi les béguinages les plus intacts de toute la Flandre. Sa fondation remonte au deuxième quart du XIIIe siècle. Fondé juste en dehors des premiers remparts de la ville, la comtesse Jeanne de Flandre devient rapidement sa protectrice. En 1299, le roi Philippe le Bel réussit à placer le béguinage directement sous son autorité, ce qui vaut à ce dernier le titre de béguinage princier. Suite à l'expansion de la ville, le béguinage se retrouvera à l'intérieur des deuxièmes remparts, mais il restera une cité dans la cité, entouré de ses canaux et de son mur d'enceinte et avec son statut juridique à part. Après une période de floraison du XVe au XVIIIe siècle, le XIXe siècle annonce une ère de déclin spirituel.
Actuellement, le béguinage n'est plus habité par des béguines mais par des sœurs bénédictines arrivées en 1927, tandis que certaines maisons sont louées à des femmes célibataires.
Au cours des siècles, le béguinage a su conserver sa structure médiévale. La cour centrale avec sa pelouse et ses arbres est entourée d'une église, d'un ensemble de maisons mitoyennes et de maisons-dieu dont certaines ont leur propre jardin de devant entouré d'un mur. D'autres maisons de béguines se trouvent dans la rue avoisinante, raison pour laquelle ce béguinage appartient au type mixte. L'accès à cet ensemble replié sur lui-même, enclos dans son mur d'enceinte, se fait entre autres par les portails monumentaux du côté de la rivière Reie. Les maisons en brique à un ou deux niveaux datent pour la plupart du XVIe au XVIIIe siècle, mais le cœur de ces maison remonte souvent au XIIIe siècle. L'aspect homogène de l'ensemble est encore renforcé par les façades à corniche et à pignon peintes en blanc sur une plate-bande noire et par les toits en bâtière recouverts de tuiles. L'architecture de briques sobre, typique de la région, est rendue plus vive par les fenêtres à guillotine avec petits croisillons et les cheminées polygonales.
Le béguinage a été classé comme monument en 1939 et fut acquis par la ville en 1972. Ceci entraîna une longue phase de restauration minutieuse, durant laquelle chaque maison fut soigneusement réstaurée et adaptée aux exigences de confort actuelles.

Le 2 décembre 1998, l'Unesco inscrit le béguinage de Bruges et 13 autres béguinages flamands sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité (Kyoto, Japon).

Minnewater et la porte du Béguinage

Béguinage

*La Procession du Saint-Sang*

## La Procession du Saint-Sang

La procession du Saint-Sang occupe une place particulière parmi les éléments patrimoniaux de Bruges inscrites au patrimoine mondial.

La plus ancienne mention de la procession du Saint-Sang remonte au début du XIVe siècle. A l'origine, la procession présente des récits bibliques, notamment des scènes de la Passion du Christ. Bientôt, la procession devient un cortège beaucoup plus vaste des guildes et métiers, arbalétriers, magistrats de la ville et bien évidemment du clergé, accompagné de musiciens et de cavaliers.
A partir de 1310, l'administration de la ville décide de faire coïncider les fêtes du Saint-Sang avec la foire annuelle, ce qui fait affluer encore plus de spectateurs et répand la dévotion pour le Saint-Sang tout en renforçant l'image cosmopolite de la ville.

La Noble Confrérie du Saint-Sang est fondée peu après l'an 1400. Elle se voit confier la tâche de préserver la relique, d'en favoriser la vénération et d'organiser la procession. A partir du XVe et XVIe siècle, l'émergence des chambres de rhétorique entraînent une profanisation des scènes présentées dans la procession. A la fin du XIXe siècle, des efforts sont entrepris pour remettre à l'avant-plan l'origine religieuse de la procession. Depuis, et surtout depuis les années 1970, la procession a évolué vers celle que nous connaissons aujourd'hui, qui fait référence à l'Âge d'or de la ville de Bruges avec comme pièce maître le reliquaire contenant le Saint-Sang.
La procession du Saint-Sang est solidement ancrée dans le cœur de tout Brugeois, comme le démontre le grand nombre de participants très fidèles. Participer à la procession du Saint-Sang est une tradition qui se transmet de père en fils.
La procession attire entre 30.000 et 40.000 spectateurs et se déroule chaque année le jour de l'Ascension.

Sa longue tradition et la place qu'elle a su conquérir dans le cœur des habitants, une place restée intacte dans le temps et dans l'espace, ont valu à la Procession du Saint-Sang d'être reconnue Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité par l'UNESCO en 2009.

La Procession du Saint-Sang

Concertgebouw, 't Zand 34, 2002 (© Jan Darthet)

# ARCHITECTURE NOUVELLE DANS UN CONTEXTE HISTORIQUE

Son patrimoine médiéval, son plan des rues, sa petite envergure : tant d'éléments que Bruges a su conserver en grande partie jusqu'à nos jours. Il est également remarquable que la plupart des bâtiments construits après le Moyen Âge se sont adaptés au contexte médiéval tant par leur échelle que par leur rythme architectural. Néanmoins, le XIXe siècle a eu un impact important : d'une part, l'émergence de façades à corniche constitue une véritable rupture avec le passé, d'autre part, l'apparition du romantisme (vers la moitié du XIXe siècle) fait naître un style « néo-brugeois » qui va du néo-gothique jusqu'à l'éclectisme. Ce style est propagé comme moyen pour préserver le caractère authentique de la ville et ainsi augmenter son attractivité.
Après la Première Guerre Mondiale, la règle selon laquelle les constructions « modernes » (comme la gare et le quartier Christus-Koning) ne peuvent être érigées qu'à l'extérieur du centre historique est maintenue. Pourtant, quelques nouvelles rues du centre accueillent des bâtiments en style Art Déco, ou portant la marque de la Ecole de La Haye et du modernisme précoce, tandis que la construction du quartier *Gezellekwartier* (1925) dans l'esprit des cités-jardins est novatrice d'un point de vue urbanistique.
Après la Deuxième Guerre Mondiale, la ville connaît une situation de crise et semble n'être faite que de bâtiments délabrés et de chantiers de démolition. Ce n'est qu'au cours des années 60 et 70 du siècle dernier qu'on assiste à un revirement de la situation et que de sérieux efforts sont entrepris pour revaloriser le centre-ville.

(© Jan Darthet)

Administration provinciale, Burg 4 en 5, 1966

École, Giststraat, 1969

## De 1950 à 1970

Dans les années juste après la Deuxième Guerre Mondiale, le désir de réaliser à Bruges un ensemble monostylistique – qui remonte au XIXe siècle – est encore très fort. Les constructions de cette époque sont caractérisées par leur style historisant parfois simplifié s'inscrivant dans la tradition du style brugeois mais ne respectant que rarement la structure et les proportions originales. Un ensemble d'éléments pseudo-historiques est souvent utilisé comme moyen pour rendre acceptables des bâtiments dont l'échelle ou le grain sont absolument inadaptés. Les bâtiments sont construits en brique ou en pierre naturelle et rarement peints ou enduits.
A partir du début des années 1960, la ville risque de perdre à jamais son authenticité parce qu'à cette époque, l'aspect économique du patrimoine est la seule chose qui compte. L'historicité est abandonnée en faveur de la modernité (toits plats, grandes fenêtres, découpes horizontales,...). S'il est vrai que les bâtiments érigés aux endroits les plus en vue présentent encore quelques vagues traces d'historicité, ils restent tout de même caractérisés par leur volume bien trop grand et leur architecture plutôt décharnée, avec des rythmes de façade et des hauteurs d'étage hors norme.

Project d'habitation, Spinolarei 17, 1965

Ancienne banque, Markt 20, 1971

## De 1970 à 1980

A partir de 1970, Bruges connaît un revirement de situation. Désormais, non seulement la politique d'urbanisme s'intéresse à la conservation et à la restauration du précieux patrimoine, mais elle s'efforce également avec beaucoup d'ardeur de concilier les nouvelles fonctions urbaines – parfois de grande envergure – avec le caractère typique et le grain de la ville. Le modernisme international qui fait beaucoup de dégâts dans d'autres villes historiques se voit résolument banni du centre-ville historique de Bruges.
Un style de construction « s'inspirant de l'histoire », qui cherche à interpréter des éléments historiques dans un langage architectural « moderne », voit le jour. Pour Bruges, cela signifie que l'échelle et le jeu de volumes d'un nouvel édifice doivent correspondre autant que possible aux critères médiévaux tant par leur volume que par le mode de construction et le choix des matériaux. Cette approche vaut à la ville quelques réalisations intéressantes. En même temps, l'échelle exagérée de certains nouveaux bâtiments est dissimulée derrière un jeu de volumes fragmentés, tandis que certains bâtiments sont carrément remplacés par une copie historisante quasiment identique mais hors proportion.

Project commercial et d'habitation, Burg 16, 1977

Ancienne bibliothèque juvénile,
Spanjaardstraat, 1972

Bibliothèque Publique de Bruges,
Kuipersstraat, 1975

Colllège Saint-Leo,
Potterierei 11-14, 1976

Centre commercial et d'habitation sociales, Zilverpand, 1976

Couvent des Sœurs dominicaines, Vlamingdam 34, 1992-1995

## De 1980 à 2000

Tandis que le monde voit émerger l'époque postmoderne, Bruges continue sur sa lancée des années 1970. Les seuls éléments postmodernes qui arrivent à percer dans l'architecture de la ville sont la composition stéréotypée et les détails : pignons, arcades, oriels, lucarnes, et balcons, qui aujourd'hui donnent aux immeubles concernés une impression vieillotte.
Après 1990, le « modernisme abstrait » international se manifeste avec toujours plus d'insistance et réussit à percer lentement dans le paysage urbain de la ville de Bruges. Le rattachement subtil à la typologie, au volume et au grain du paysage donne quelques réalisations novatrices d'un point de vue architectural. Un désaccord de plus en plus manifeste sur les nouvelles constructions polarise le débat entre les partisans de l'architecture moderne et les partisans de la reconstruction (façadisme) et de l'architecture historisante.

Project d'habitation, Spiegelrei 8 et 9, 1985

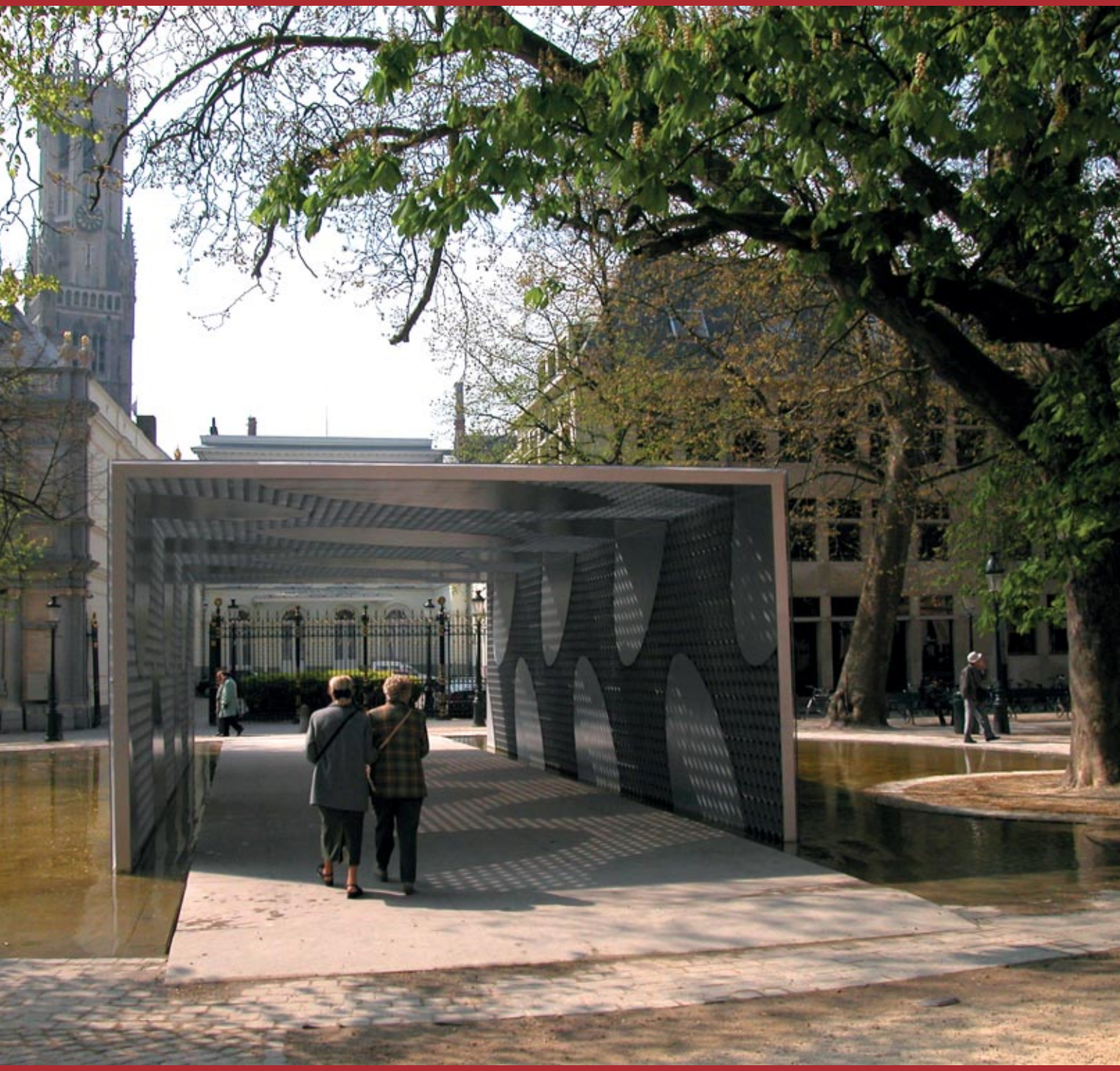

Pavillon de Toyo Ito, Burg, 2002

## A partir de 2000

“Bruges, Capitale de la Culture en 2002 » est synonyme d’un nouvel élan et de nouvelles initiatives. Bruges veut se profiler comme une ville « branchée » et animée et n'hésite pas à employer les grands moyens architecturaux. La nouvelle salle de concerts Concertgebouw est réalisée après un concours d'architecture ouvert aux meilleurs architectes internationaux. Le Japonais Toyo Ito se voit confier la tâche de réaliser un pavillon temporaire sur le Burg et crée un passage flottant à travers un volume transparent à structure alvéolaire, qui est actuellement le plus jeune monument classé de toute la Flandre.

Au cours de la décennie suivante, le secteur privé et d'autres autorités mettent également la main à la pâte et réalisent quelques projets remarquables. Ainsi, après la démolition de la prison, un projet immobilier comportant environ 80 unités est réalisé au Pandreitje – également à la suite d'un concours. Il se distingue par sa fragmentation en petits volumes de brique regroupés autour de plusieurs petites ruelles et cours intérieures.
Sur le site du Collège de l'Europe, au bord du quai Verversdijk, des volumes blancs rigides offrent un contraste intéressant avec les bâtiments classés de l'ancien collège des jésuites.

Pendant la législature actuelle, la ville réussit à éliminer plusieurs « verrues urbaines » existant depuis longtemps : les bâtiments historiques délabrés dans la rue Hoogstraat 6-8, par exemple, hébergent désormais un hôtel. Pour la nouvelle expansion à l'arrière, l'architecte s'est inspiré de l'archétype d'une châsse précieuse, ce qui a donné un volume en métal aux lignes pures, rythmé par ses grands oriels.
Un projet très actuel est la construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives de l’Etat sur le quai Predikherenrei. Un volume très simple en brique, avec une interprétation tout à fait personnelle de la toiture inclinée, plane au-dessus d'un rez-de-chaussée quasiment dénué de parois.
Bientôt, les travaux de réaménagement de l'ancien couvent des sœurs rédemptoristes vont commencer. Le couvent lui-même abritera environ 70 étudiants, tandis qu'un côté (moins précieux) du jardin accueillera des maisons groupées à toits pointus recouvertes de bois.

Ces exemples montrent l'évolution de la perception des professionnels quant à la place de l'architecture moderne dans le centre-ville.

Grand Hotel Casselbergh, Hoogstraat 6-8, 2010

Concertgebouw, 't Zand 34, 2002

Project d'habitation,
Pandreitje, 2003

College d'Europe, Ververs dijk 16, 2007

Archives de l'État, Predikherenrei 4, 2012

Grand Hotel Casselbergh, Hoogstraat 6 et 8, 2010

## Bruges, un conflit entre le présent et le passé ?

Peu de villes accordent davantage d'importance que Bruges à l'examen préliminaire de l'historique de la construction des immeubles dans le centre-ville. La conservation passe toujours avant la reconstruction, et les projets de démolition et de remplacement n'obtiennent un avis favorable qu'à condition que la valeur patrimoniale du bâtiment en question soit jugée totalement absente. Les nombreuses maisons ouvrières, datant pour la plupart de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle, et les constructions en style néo-brugeois constituent un problème particulier : en effet, elles n'ont pas de valeur patrimoniale spécifique en tant que telles, mais elles jouent un rôle essentiel dans le paysage urbain. La ville se garde du façadisme, mais il faut admettre que celui-ci peut parfois constituer un compromis acceptable pour des projets dits « d'architecture minor ».

La politique d'urbanisme insiste toujours sur le fait que les constructions neuves doivent utiliser un langage architectural actuel de qualité. Cependant, il est tout aussi important que les nouveaux projets s'intègrent humblement dans le grain existant, à taille humaine, ainsi que dans le caractère de la rue qui les accueille. Un contexte de grande valeur historique et fort complexe ne peut supporter une architecture spectaculaire poussée par le désir de se profiler. L'architecte doit utiliser une approche plus subtile, en prêtant attention aux détails raffinés.
Par conséquent, l'arrêté communal régissant les constructions comprend plusieurs règles sévères, portant tant sur le matériau (avec une préférence pour la brique traditionnelle, l'enduit, les toits en tuiles ou en ardoise,...) que sur la forme du toit (pas de toits plats), les percements de toiture, les devantures, etc.

Tous les projets de nouvelles constructions sont évalués par le Service communal de conservation des monuments et par la Commission consultative Stedenschoon (d' Esthétique Urbaine). Cette dernière évalue l'échelle, la rythmique architecturale, la mise en matériaux et l'esthétique du projet pour l'ensemble de la rue et émet un avis. Il n'est pas rare de voir un projet retravaillé et re-présenté à plusieurs reprises. Cette procédure permet d'une part d'obtenir des projets qui épousent harmonieusement le paysage urbain par leur caractère traditionnel et discret. D'autre part, elle permet à certains architectes de développer des projets tout à fait novateurs tout en respectant les critères rigides, faisant ainsi souffler un vent de modernité dans la ville. Ces projets sont cependant difficilement acceptés par le spectateur ou l'habitant soucieux de préserver le patrimoine. Pourtant, ce sont précisément ces nouveaux projets qui racontent l'histoire de la ville. Chaque siècle crée ses propres témoins, chaque siècle ajoute sa couche d'histoire au récit de la ville, en renforçant ainsi son individualité et sa profondeur.

La ville de Bruges mène depuis plus de 40 ans une politique active, où la conservation et la restauration du patrimoine et du tissu urbain précieux vont de pair avec l'accueil d'une architecture moderne de qualité à l'échelle de la ville.
Outre une ville historique précieuse, Bruges veut être une ville de son temps, qui accueille en son sein des réalisations modernes de qualité. En temps voulu, ces dernières trouveront certainement leur place dans la grande histoire de l'architecture, un récit qui continue de s'écrire jour après jour.

Néogotique

# LA POLITIQUE DE CONSERVATION ET DU PATRIMOINE

## Histoire de la conservation du patrimoine à Bruges

A Bruges, l'histoire de la remise en valeur du centre historique et de la conservation du patrimoine commence déjà au XIXe siècle. Dès 1816, un an après la Bataille de Waterloo, la ville accueille les premiers touristes anglais qui veulent visiter le fameux champ de bataille. Une fois sur le continent, ils marquent un premier arrêt à Bruges, réputée pour être une ville médiévale conservée quasi intacte mais appauvrie.
Beaucoup d'amateurs d'art et d'histoire viennent s'établir à Bruges. Ils joignent leurs voix à celles de l'élite locale pour demander la conservation du caractère médiéval de la ville.

Cette ambiance voit arriver une importante « renaissance » architecturale. L'architecture gothique devient la source d'inspiration par excellence pour tout chantier de restauration ou de construction. Le style néogothique devient omniprésent ; des projets de petite et de grande envergure voient le jour et ont une grande influence sur le paysage urbain.Afin de favoriser le tourisme croissant, la ville se met à regarder son patrimoine historique avec une attention accrue. A partir de 1877, la ville instaure une subvention pour toute restauration de bâtiments anciens « effectuée selon les règles de l'art » : les restaurations artistiques. Conformément à la vision de l'époque, il s'agit autant de travaux de rénovation que de travaux d'embellissement de façades avec des décorations en pierre naturelle, des montants, des vitraux et des pignons à redans, voire même de travaux de reconstruction de façades dans un style gothique richement décoré.
La Commission d'Esthétique Urbaine (« Commission Stedenschoon ») est installée en 1904. Depuis, tous les projets de modification de façades et de construction lui sont soumis pour avis. Elle est constituée de personnalités qui ont démontré d'une façon ou d'une autre leur intérêt pour l'histoire, le patrimoine culturel et l'architecture de la ville de Bruges.

Bruges aspire également à un rôle économique majeur. Les plans de création d'un nouveau port pour rendre définitivement à Bruges son lien avec la mer du Nord – projet bénéficiant du soutien du roi Léopold II (1865-1909) – prennent vie. Les travaux débutent sous le règne de ce dernier, et le port de Zeebrugge est solennellement inauguré en 1907. L'espoir de voir renaître le Bruges d'antan disparaît cependant brutalement suite aux deux Guerres Mondiales, même si le centre-ville a heureusement échappé aux ravages qu'elles ont entraîné.

La construction du port de Zeebrugge, 1901

L'avant-port de Zeebrugge (© Henderyckx, © port of Zeebrugge)

La situation économique durant l'après-guerre est loin d'être souriante. Il n'y a pas de travail et les conditions de vie dans le centre-ville se sont gravement détériorées. A partir des années 1960, l'industrie en Europe occidentale prend un nouvel élan, ce qui se traduit par un grand nombre d'entreprises qui choisissent de venir s'établir autour de Bruges, attirées surtout par les possibilités qu'offre le port de Zeebrugge.
Vers la moitié des années 1960, le paysage urbain est toutefois fortement délabré et la philosophie de restauration si soigneusement instaurée au XIXe siècle semble oubliée. La situation est caractérisée par une rivalité acharnée entre l'ancien centre et les communes avoisinantes. L'ancienne ville perd bon nombre de ses fonctions, il est difficile d'y trouver un emploi, le degré d'industrialisation est très bas, la population est appauvrie (les habitants suffisamment riches se font construire une maison dans les nouveaux quartiers des communes avoisinantes), environ un huitième des habitations est inoccupé, beaucoup de bâtiments sont dans un état délabré, beaucoup d'autres sont démolis, et il n'y a aucune vision communale sur la politique de l'urbanisme.

La rue 'Zilverstraat' en 1975

La rue 'Rolweg' en 1964

A partir de 1965, les habitants de Bruges tirent la sonnette d'alarme : ils s'insurgent contre la perte de tant de valeur patrimoniale et de tant d'éléments caractéristiques, et réussissent à sensibiliser l'administration communale et à la convaincre du besoin d'agir.
En 1970, le Collège Echevinal de l'époque fait sien le souci de la conservation du patrimoine historique du centre-ville. Il décide de développer une philosophie forte qui servira de base à la politique d'urbanisme.
Le Service communal des monuments historiques et de la rénovation urbaine est créé en 1971. Il a pour mission d'accompagner tous les projets de modification, de restauration et de rénovation architecturale et urbanistique dans le centre-ville. C'est aussi la première fois qu'est nommé un échevin responsable de la rénovation et la restauration .
Dès le début, la ville privilégie l'approche interdisciplinaire avec une équipe composée d 'architectes et d'historiens de l'art. Leurs tâches sont diverses : ils émettent un avis et assurent le suivi des projets de restauration, ils élaborent les plans d'urbanisme communaux, ils traitent les dossiers d' autorisations de bâtir, ils font des recherches scientifiques et s'occupent de l'aspect éducationnel (comme l'organisation des Journées du Patrimoine), ils organisent des expositions et des concours, ...

En 1972, Bruges est la première ville de Belgique à établir un Plan de Structure pour le centre-ville.

Le point de départ pour celui-ci est le désir de préserver le caractère unique de Bruges, véritable mosaïque composée de bâtiments anciens, de petites ruelles sinueuses et de quais, tout en restant ouvert aux changements inhérents à la vie moderne et en s'efforçant d'intégrer ceux-ci dans l'ensemble de façon harmonieuse. Les principaux objectifs sont décrits comme suit :

- le centre-ville historique doit rester un lieu animé et attrayant, la fonction résidentielle doit être maintenue ;
- le centre-ville est l'endroit par excellence pour accueillir des fonctions de petite envergure typiquement centrales ;
- le patrimoine historique doit être préservé au maximum, mais il faut faire place aussi à l'architecture moderne de qualité. Il est nécessaire d'établir des critères sévères pour cette dernière ;
- il faut élaborer un plan de circulation détaillé dans l'objectif de chasser du centre la circulation de passage et de lui faire prendre le boulevard périphérique. Il faut favoriser le transport public et trouver des places de stationnement supplémentaires;
- outre le commerce local, le tourisme croissant devient un moteur économique important pour le centre-ville.

L'élaboration du deuxième volet du Plan de Structure débute en 1973. Il consiste en l'inventorisation du patrimoine du bâti et l'élaboration de plans de détail pour les différents secteurs du centre-ville. La ville est répartie en quartiers et en îlots. Cette démarche d'inventorisation résulte en un aperçu détaillé des fonctions, des structures de propriété, de l'état physique des bâtiments, et de l'évaluation urbanistique et historique de l'architecture. Un plan d'aménagement est dressée et une vision d'avenir explicitée.

La ville fait d'importants investissements pour acheter et restaurer des bâtiments historiques délabrés. La subvention instaurée en 1877 est mise à jour et complétée par un règlement concernant les assainissements des immeubles.
Le « bon exemple » donné par la ville et les sommes disponibles arrivent à convaincre bon nombre de propriétaires du bien-fondé d'un effort de restauration de leur propriété et attirent de nouveaux habitants intéressés par l'achat et la restauration d'une maison ancienne. La ville se débarrasse petit à petit de son image délabrée et devient une ville résidentielle attrayante et animée.

Sur le plan de la circulation ceci entraînera, dans les années 1970-1980, l'instauration d'un système de boucles à sens uniques, d'une zone piétonne à circulation douce et d'une hiérarchie de boucles de stationnement. En coopération avec le secteur privé, des parkings d'accueil sont aménagés dans l'objectif d'y accueillir une bonne partie des véhicules des visiteurs. Rues et places sont ensuite réaménagées, entraînant une augmentation remarquable de la qualité de vie et de la satisfaction des habitants.
Le parc automobile s'agrandit, la circulation s'intensifie. On apporte donc quelques modifications au plan de circulation, telles que l'introduction de la vitesse maximale de 30 km/h dans tout le centre-ville et le renforcement du transport en commun. Entretemps, le vélo conquiert la ville, qui devient ainsi une vraie ville cyclable.
Pour répondre aux problèmes de stationnement, la ville construit elle-même quelques garages de quartier pour les habitants. Pour les autocars touristiques, un grand parking est aménagé près de la porte *Katelijnepoort*.

Places de stationnement sur le Burg, années 1970

© Jan Darthet

La remise en valeur des bâtiments historiques, le réaménagement de l'espace public, la canalisation de la circulation et la conjoncture économique favorable font grandir le flux touristique. Cependant, la fonction résidentielle est de plus en plus compromise par des activités commerciales spécifiques liées au tourisme : magasins de dentelle, de chocolat et de pralines (tous deux typiquement brugeois), de souvenirs, brasseries, restaurants,... Le nombre croissant de grands hôtels menace non seulement la survie des petits hôteliers locaux mais aussi le caractère de la ville.

Au début des années 1990, un mouvement de protestation naît au sein de la population, qui n'accepte plus la forte augmentation du tourisme. L'administration communale réagit en concentrant le tourisme et en introduisant un moratoire sur l'aménagement de nouveaux hôtels (1996). Dorénavant, les nouveaux hôtels ne sont autorisés qu'à titre d'exception (dans le cas de grands bâtiments historiques inhabités depuis longtemps et difficiles à réaffecter autrement) et les hôtels existants ne peuvent plus s'agrandir indéfiniment en rachetant des bâtiments avoisinants.
De cette façon, l'administration communale espère mieux protéger la fonction résidentielle et faciliter la survie des petits hôtels, souvent à caractère familial. Par leur échelle et leur grain, les grands complexes hôteliers sont d'ailleurs difficiles à intégrer dans le tissu urbain.
Malgré le caractère fortement touristique du centre-ville (actuellement environ 4 million de visiteurs et plus d'un million et demi de nuitées par an), le taux de retour économique de l'activité touristique est relativement limité : 8% des emplois (environ 5000 emplois) sont directement liés à l'industrie touristique. L'importance du port de Zeebrugge (environ 20.000 emplois) est d'un ordre tout à fait différent.

En réponse à ces besoins en évolution, l'élaboration d'un nouveau Plan de Structure a débuté en 1996, dans lequel un examen approfondi des interactions et des relations entre la ville historique et les anciennes communes avoisinantes sont prises en compte.
Bon nombre des objectifs de 1972 ont été atteints, mais certains problèmes persistent. Les nouvelles ambitions sont énoncées comme suit :

- Bruges doit rester une ville résidentielle agréable, le nombre d'habitants (qui s'est stabilisé autour de 20.000) ne doit pas nécessairement augmenter ;
- les activités commerciales doivent rester concentrées dans les rues commerçantes (se trouvant pour la plupart dans le centre-ville) ;
- les principales activités touristiques sont concentrées dans le « *Triangle d'Or* » (Béguinage-Grand-Place-Zand) ; le moratoire sur la construction de nouveaux hôtels est prolongé ; le tourisme résidentiel de qualité doit être favorisé ;
- la circulation automobile dans le centre-ville doit encore diminuer, la politique de stationnement et des transports en commun est poursuivie ;
- le secteur autour de la gare est indiqué comme noyau de développement pouvant héberger des futures fonctions centrales à grande échelle.

Ces objectifs sont réitérés dans les Plans de Structure de 2000 et de 2006. En 2002, la ville instaure un moratoire sur les maisons de vacances.

A la fin du XXe-début du XXIe siècle, Bruges attire (encore plus) l'attention internationale grâce aux reconnaissances successives par l'Unesco.

En 2002, Bruges devient capitale Européenne de la Culture - en même temps que la ville espagnole de Salamanque. Cet évènement a permis de libérer des fonds pour un grand nombre de projets de restauration (l'église Notre-Dame, les façades de l'Ancien Greffe Civil et du Palais du Franc de Bruges sur le Burg,...) tout comme pour des réalisations modernes dans le centre-ville historique, tels le Concertgebouw sur la place 't Zand, le site d'accueil touristique au parc Minnewater, le pavillon de Toyo Ito sur le Burg, ...

## Problématique actuelle et législation

L'équipe politique au pouvoir depuis 2007, avec une échevine dynamique responsable de la politique d'urbanisme, de conservation du patrimoine et de logement, a identifié un certain nombre de mesures à entreprendre pour répondre aux défis actuels.

Malgré les différentes mesures, le tourisme continue d'accroître (le nombre de nuitées augmente de 10% chaque année). La ville essaye maintenant de favoriser surtout le tourisme résidentiel de qualité (et donc moins le tourisme excursionniste) et de répartir le flux de touristes sur tous les mois de l'année. Pour soutenir cette approche, la ville organise pendant l'hiver des manifestations commerciales et culturelles en tout genre, parmi lesquelles des expositions du plus haut niveau.

L'évolution de la ville, qui devient un endroit agréable où il fait bon vivre, l'offre limitée de logements de qualité et le tourisme ont entraîné une hausse des prix immobiliers. Pour encourager les jeunes ménages désirant s'installer au centre-ville, la ville décide de doubler le montant de la prime au logement.
En même temps, des primes encouragent les propriétaires de commerces à transformer les étages supérieurs souvent inhabités et délaissés en logements ou en chambres pour étudiants. En effet, Bruges est en train de devenir une ville étudiante animée. La ville compte actuellement 2.000 chambres d'étudiant, une augmentation de plus de 25%.
Les activités commerciales et entrepreneuriales doivent aussi avoir une place dans la ville, mais sans mettre en péril la fonction résidentielle. C'est pourquoi la ville choisit de stimuler de préférence les activités commerciales dans les rues commerçantes et autour des portes.

Le marché immobilier alléchant attire des investisseurs qui désirent transformer les grandes maisons de maître en appartements. Des promoteurs immobiliers s'arrachent les derniers espaces libres pour y réaliser des lotissements ou des maisons plurifamiliales. Il s'agit parfois de jardins de grandes maisons de maître ou de couvents que les religieux, devenus fort âgés, risquent de devoir quitter.
La ville est consciente du problème et a élaboré un Plan de gestion pour l'espace libre qui comprend 25 fiches de projet concrètes répertoriant les espaces verts précieux et adaptant en conséquence ou limitant si nécessaire les possibilités de construction.
Un Plan stratégique a également été dressé pour un des sites les plus précieux du centre-ville, l'ancien hôpital médiéval de Saint-Jean. Ce plan ébauche les contours de la remise en valeur qualitative et l'évolution future du site.

Pour les travaux de transformation, de démolition et de construction, les principes de base et les critères du Service de conservation des monuments restent inchangés: les immeubles intéressants seront toujours visités par les fonctionnaires compétents, dans le but d'évaluer, outre la valeur des façades, l'ancienneté du bâtiment et la valeur historique de la construction et des éléménts intérieur en vue de les sauvegarder si nécessaire. Un permis de démolition est délivré uniquement lorsque l'immeuble en question ne possède aucune valeur artistique, historique ou pour le paysage urbain. Dans les (rares) cas où un immeuble est démoli et remplacé par une nouvelle construction, celle-ci devra convaincre par ses qualités architecturales et s'intégrer harmonieusement dans son environnement direct par son grain, sa forme, son rythme et ses matériaux. La qualité architecturale du bâtiment moderne est évaluée aussi par la Commission d'Esthétique Urbaine, à laquelle appartiennent désormais aussi des architectes, une initiative de l'Echevine de l'Aménagement du Territoire et du Logement. Leur présence au sein de la Commission est un enrichissement tant sur le plan technique que créatif. Les demandes de subvention dite « de restauration artistique » sont également évaluées par cette commission.

Ces dernières années, la ville a fait le choix délibéré d'accorder également des subventions aux projets dits « d'architecture mineure » ayant une valeur particulière pour le paysage urbain du centre-ville, ainsi qu'aux immeubles faisant partie du patrimoine immobilier dans les anciennes communes de l'entité brugeoise.

Dans le centre, un arrêté communal assez strict *régissant la construction, le lotissement et les plantations* reprend tous ces principes de base. Ainsi, presque tous les travaux de façade (enduit, décapage, nettoyage,...) ne peuvent être effectués qu'après autorisation préalable.
Les travaux de menuiserie font également l'objet d'une attention toute particulière : lors d'une rénovation, les châssis des fenêtres doivent être remplacés par les mêmes modèles, en bois, ou par des modèles de composition et dessin traditionnel ou historique.
Ces règles strictes ne sont pas uniquement d'application pour le centre-ville. Deux autres secteurs précieux ont également été confiés au Service de conservation des monuments et patrimoine: le soit-disant « village blanc » de Lissewege dans les polders, et le quartier Christus-Koning, qui héberge de nombreux bâtiments de l'entre-deux-guerres à l'architecture de qualité.

Les décisions politiques prises suite à la visite de la délégation de l'Unesco en 2010 et aux recommandations de celle-ci sont encore très actuelles. L'arrêté communal comprend désormais un moratoire sur la démolition d'immeubles précieux du point de vue artistico-historique et paysagistique, dont l'application est juridiquement contraignante. Pour toute nouvelle construction dépassant une hauteur donnée (15m pour le centre-ville, 20m dans la zone tampon, 30m en-dehors de cette zone), une étude de l'impact visuel sur le patrimoine mondial doit être réalisée.

En outre, les autorités municipales ont décidé d'établir un Plan de gestion et de créer une Commission d'experts Unesco composée de spécialistes en matière de patrimoine et d'architecture. Cette commission est impliquée dans tous les grands projets concernant les sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, et avant tout dans l'établissement du Plan de gestion.

Par le biais du Plan de gestion, la ville de Bruges entend poursuivre l'évaluation de l'approche actuelle et soutenir celle-ci sur le plan politique et juridique.

Le Begijnenvest et le parc du Minnewater

Le jardin du Séminaire, Potterierei

Les Remparts le long du Ringvaart

# L'AVENIR

En dépit des efforts considérables entrepris durant de longues années dans l'objectif de préserver le patrimoine immobilier, et malgré la politique d'aménagement urbain très prudente menée dans le centre-ville, certaines initiatives ont été portées à l'attention de l'Unesco à Paris par une organisation du patrimoine préoccupée par la crainte que ces dernières ne portent préjudice à la valeur universelle exceptionnelle des sites brugeois classés au patrimoine mondial.
Suite à cela, la ville a reçu la visite d'une commission d'experts de l'Unesco en mars 2010, qui a ensuite formulé des recommandations au mois d'août.
La ville a immédiatement pris à cœur ces recommandations ; elle y a puisé force et confiance et a libéré les moyens nécessaires pour pouvoir encore améliorer et renforcer au maximum ses efforts de protection des sites classés au patrimoine mondial. Cependant, la ville veut éviter de devenir un grand monument en soi et désire se réserver suffisamment d'espace pour continuer à évoluer.

Sur l'ordre de l'Unesco, un appel d'offres a été lancé pour l'élaboration d'une étude appelée « *state of conservation* », portant sur l'évolution de la ville de Bruges depuis les premières grandes campagnes de rénovation urbaine et la rédaction du premier plan politique (le Plan de Structure) pour le centre-ville en 1972. L'évaluation de la politique menée aboutira à un « *Plan de gestion* » pour la ville de Bruges, patrimoine mondial de l'humanité.

Ce Plan décrit la valeur universelle exceptionnelle de la ville de Bruges. Il incite à mener une politique de conservation du patrimoine conséquente, en portant une attention particulière non seulement au patrimoine artistico-historique précieux mais tout autant aux immeubles de moindre valeur qui sont importants pour le paysage urbain. Avant tout, le Plan de gestion désire être une force motrice pour l'évolution responsable de la ville, qui doit rester une ville agréable et vivante, tout d'abord pour ses habitants, mais également pour tous les visiteurs qu'elle accueille.

Un des éléments majeurs du Plan de gestion est la carte de valeur patrimoniale qui doit être dressée pour chacun des 10.054 bâtiments dans le centre-ville. Cette carte s'inscrit dans la tradition des cartes de valeur patrimoniale réalisées entre 1972 et 1982 dans le cadre des plans sectoriels (les plans de détail). Elle rassemble toutes les fiches d'évaluation de la valeur patrimoniale existantes et donnera ainsi un aperçu complet, clair et vivant de la valeur historique des immeubles du centre-ville.
Selon sa valeur, un immeuble sera classé dans l'une des sept catégories, allant des principaux monuments aux constructions nouvelles et même aux bâtiments détonants, en passant par les immeubles précieux et les bâtiments ayant une valeur certaine dans le paysage urbain.

Le Plan de gestion fixe certains objectifs pour améliorer le fonctionnement du centre et détermine le modèle d'évolution à poursuivre ainsi que les instruments de gestion les mieux adaptés.
Le Plan de gestion divise la ville en plusieurs secteurs. Le centre-ville historique est un secteur caractérisé par la présence d'un patrimoine architectural de la plus haute qualité et d'un mélange de fonctions intéressant. C'est notamment grâce à ce mélange de fonctions que, contrairement aux autres villes inscrites au patrimoine mondial de l'humanité, la ville de Bruges n'est pas complètement envahie par le tourisme. La recherche d'un équilibre, dans le centre-ville, entre la qualité de vie pour l'habitant et le tourisme de qualité est un exercice délicat qui constitue le principal défi pour la ville de Bruges.

Dans le domaine du logement, la ville désire continuer la politique actuelle et protéger la fonction résidentielle comme fonction prioritaire dans le centre-ville. L'attractivité du centre peut être renforcée par une diversification des types d'habitat et par des mesures destinées à rendre l'achat immobilier abordable. Cet élément est particulièrement important lors du développement de nouveaux projets résidentiels. La qualité de vie des habitants peut être améliorée par le renforcement de fonctions associées à la fonction résidentielle: mise en place de garderies, de services d'aide domestique, aménagement d'espaces verts et de terrains de jeu pour les plus petits.
Bruges est une ville étudiante en plein essor et la ville cherche à intégrer harmonieusement les logements pour étudiants dans le tissu résidentiel traditionnel. Par contre, convaincre les étudiants de s'installer à Bruges après la fin de leurs études n'est pas chose facile.
Pourtant, il faut attirer les étudiants, les jeunes entrepreneurs et les jeunes ménages avec des enfants par des mesures spécifiques pour combattre l'exode urbain et le vieillissement de la population.

Un aspect intimement lié au précédent est la politique de mobilité qui cherche à diminuer la circulation due aux visiteurs et aux touristes au centre-ville. Bruges aspire à devenir une vraie ville cyclable et prend donc l'initiative de nombreux projets d'infrastructure cycliste.
Simultanément, des efforts sont entrepris pour augmenter le nombre de garages et remises à vélos au sein des quartiers.

Un élément essentiel pour l'atmosphère de la ville et sa qualité en tant que ville résidentielle, est le nombre d'espaces libres et de zones vertes. Malgré une tradition de construction séculaire et les différentes formes de densification du tissu urbain, le centre-ville historique de Bruges est remarquablement verdoyant, surtout comparé à celui d'autres villes historiques. Cela constitue un atout majeur pour l'attractivité de la ville en tant que ville résidentielle, mais c'est une lame à double tranchant. En effet, certaines décisions politiques ainsi que certains projets ou initiatives privés risquent de mettre cet espace libre sous une forte pression.
Avec le Plan de gestion des espaces libres, la ville dispose d'un instrument qui aidera à maintenir une approche durable de l'espace libre dans le centre-ville historique à court et moyen terme. Le Plan énonce une vision globale de la structure souhaitée pour les espaces libres au centre-ville, et comprend en outre des recommandations concrètes et des propositions de mesures pour quelques espaces libres sélectionnés.

Le centre-ville de Bruges doit aussi être un pôle économique attractif. Bien que bon nombre d'activités de grande envergure soient localisées en dehors du centre-ville, il est important que ce dernier puisse offrir des possibilités de développement concrètes à des initiatives qui s'intègrent sans problème dans le tissu urbain existant, telles que des entreprises d'informatique, les métiers d'art, la culture, la technologie, etc. De nouveaux commerces et initiatives économiques doivent être dirigés vers les principales rues commerçantes et autour des portes. Il est donc capital de rendre les principales rues commerçantes plus attrayantes. L'image commerciale de Bruges dépend de la qualité et de la diversification de l'offre, qui ne peut être exclusivement de nature touristique.
Au niveau des quartiers, mieux vaut intégrer les activités et aménagements accompagnant la fonction résidentielle dans les rues aux alentours des portes, qui forment souvent la séparation entre deux quartiers. Dans ces rues, la reconversion de commerces vers d'autres fonctions est activement découragée.

Sur le plan culturel, Bruges continue à se présenter comme une ville culturelle ayant de nombreuses facettes, axée autant sur les arts traditionnels que sur les expressions artistiques actuelles.
La culture comprend également un volet gastronomique. En effet, Bruges mérite sans aucun doute le titre de « capitale de la gastronomie flamande », où les applications gastronomiques innovantes dépassant les secteurs traditionnels sont au centre de l'attention. L'offre artistique et les métiers d'art prennent une place de plus en plus importante. Bruges souhaite renforcer cette tendance et accueillir à bras ouverts ces jeunes artistes-entrepreneurs dynamiques.

Côté touristique, il faut noter la croissance permanente du secteur, qui est une force motrice importante pour le centre-ville sans pour autant avoir le droit de mettre en péril la fonction résidentielle de la ville et le paysage urbain. L'idée de base est qu'il faut trouver un équilibre entre les deux, ce qui demande des efforts et des ajustements en permanence.

La politique de conservation du patrimoine est invariablement poursuivie. Sur le niveau du bâtiment individuel, cela se traduit par une approche conservatrice prudente tout en restant ouvert à de nouvelles fonctions et de nouveaux développements. Il n'est certainement pas facile de trouver le juste milieu. Les aspects de durabilité et d'écologie demandent une attention particulière et des stratégies sur mesure.
La nouvelle approche holistique de conservation du patrimoine consistant à déterminer des paysages urbains historiques et des typologies urbaines clairement définies sera concrétisée à l'avenir et servira de base à la politique future.

(© Jan Darthet)

Les efforts de restauration des maisons historiques non classés continueront d'être soutenus financièrement par la ville, bien qu'une réflexion sur la possibilité de gérer les moyens disponibles d'une façon encore plus nuancée s'impose, ceci dans l'objectif de préserver les paysages urbains historiques de manière plus globale.
L'apport de la ville dans ce secteur constitue un soutien économique considérable des arts et métiers traditionnels, notamment grâce à l'attention portée à l'artisanat de restauration et au degré de détail dans l'architecture des façades et les éléments de menuiserie.
Par ses nombreuses études du patrimoine et ses longues années d'expérience dans la pratique, la ville de Bruges est devenue un centre de compétence et de formation pour l'artisanat de restauration. La compétence acquise devrait à présent trouver son chemin vers les programmes scolaires des établissements d'enseignement secondaire et surtout supérieur.

Toujours dans le souci de conserver au maximum son patrimoine précieux, la ville s'efforcera aussi activement de trouver une nouvelle affectation entre autre pour les édifices religieux inoccupés. En effet, le manque de vocations et le vieillissement des ordres religieux risquent de compromettre sérieusement l'avenir de certains édifices religieux. Pourtant, ceux-ci constituent des éléments essentiels du paysage urbain, tant par leur structure architecturale exceptionnelle que par *l'Esprit des Lieux*.

Le centre-ville historique de Bruges n'a jamais cessé d'être le cœur de la vie urbaine. De par son statut de ville inscrite au patrimoine mondial, la gestion de la ville revient à un exercice d'équilibre continu entre conservation absolue des valeurs patrimoniales universelles et renouveau de qualité.
Les éléments dépassant l'échelle, le grain et les moyens du centre-ville historique doivent trouver leur place en dehors du centre et dans les anciennes communes, donc dans le tissu urbain élargi. L'interaction entre les deux doit être renforcée tant en ce qui concerne leurs fonctions qu'en ce qui concerne leur insertion harmonieuse dans le paysage urbain.
Dans cette agglomération urbaine plus vaste, une politique de secteurs et quartiers visera à concentrer les fonctions et les aménagements dans des zones stratégiques, en gardant cependant toujours à l'esprit la relation avec les sites uniques classés au patrimoine mondial de l'humanité.

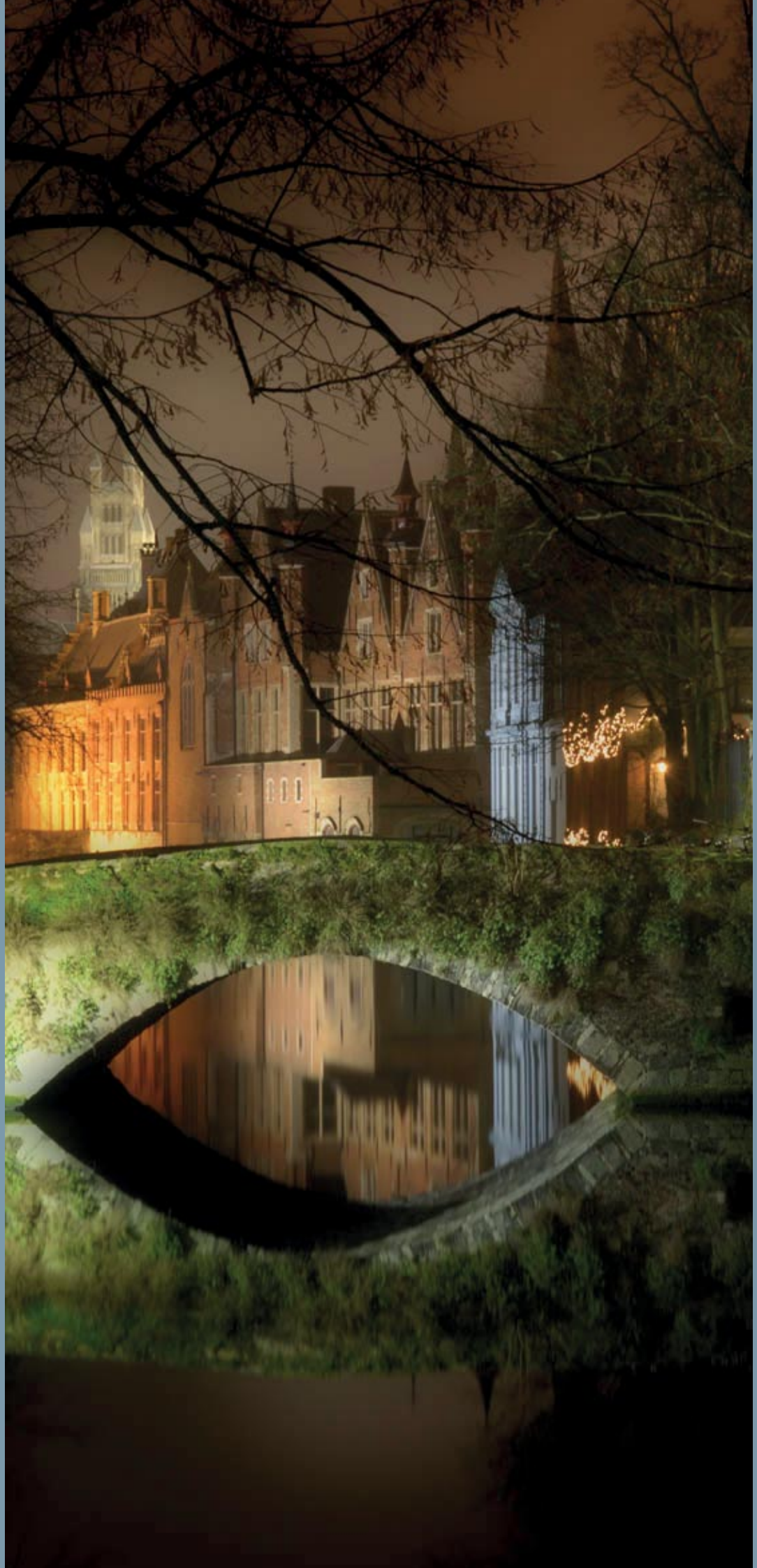

(© Jan Darthet)

# POUR CONCLURE

Recevoir de l'Unesco le titre de ville inscrite au patrimoine mondial de l'humanité est un grand honneur, qui entraîne des obligations. Ces obligations visent surtout à nous faire prendre conscience de ce qui est en jeu, du processus ayant mené à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi que des valeurs qui l'ont rendue possible. Nous resterons tributaires de ce processus.

Pourtant, la ville continue à évoluer, malgré la longue tradition de conservation du patrimoine, du grain et de la structure de la ville. Ce dynamisme prend vie à travers toute nouvelle affectation d'un édifice, tout développement urbain, à travers l'importance attribuée au patrimoine, à l'espace public, ... A travers tout cela, la ville manifeste son caractère durable, sa capacité à s'adapter aux nouvelles exigences.
Et ces circonstances en constante évolution sont portées en grande partie par le patrimoine historique, qui prouve ainsi qu'il est possible de vivre durablement et qu'il n'est pas impossible de concilier le changement continu et l'esprit même du patrimoine.

Le récit d'une ville s'écrit à travers les changements qu'elle subit ou encourage. Ces changements peuvent s'avérer destructifs, mais ils portent aussi en eux la capacité de réaliser une qualité d'un autre ordre et de contribuer ainsi à la qualité de vie, et au caractère animé et attrayant de la ville. Ce qui au XIXe siècle passait pour une rupture inacceptable avec le tissu urbain médiéval est qualifié aujourd'hui de mesure décisive pour la qualité urbanistique et l'unité architecturale.
Chaque siècle a besoin de ses propres témoins, qui ajoutent de la profondeur au récit de la ville. C'est pour cela que l'architecture moderne ne peut être bannie à tout jamais et que la ville ne peut devenir une ville-musée à laquelle il est interdit de toucher.

La ville de Bruges s'engage à continuer ses efforts de conservation du patrimoine historique et de l'intégrité du paysage urbain, tout en restant ouverte au renouveau social et économique.
Bruges se veut une ville accueillante pour tous, résidents et visiteurs, indépendamment de leur âge ou de leur situation financière.
Mais une ville ne peut pas vivre sans commerces, sans cafés, hôtels et restaurants, sans petits entrepreneurs, sans métiers d'art, sans galeries culturelles et artistiques, sans possibilités de loisirs, ...
Elle doit pouvoir accueillir divers types d'habitat, de nouvelles formes de résidence et surtout attirer les jeunes ménages en offrant davantage de zones vertes et de terrains de jeu.

A Bruges, le patrimoine et le tissu urbain démontrent leur capacité à se renouveler, à se redéfinir encore et toujours, sans pour autant mettre en péril l'intégrité et l'authenticité de la ville inscrite comme bien du patrimoine mondial de l'humanité.

# Colophon

**La présente brochure a été réalisée par la Ville de Bruges**
Service Aménagement du Territoire
Secteur Unesco, Service de conservation des monuments
Mai 2012

**Rédaction**
Sofie Baert
Brigitte Beernaert
Christophe Deschaumes
Ingrid Leye
Joris Nauwelaerts

**Photos et iconographie**
Jan Termont, Cellule Photographie de la Ville de Bruges
Archives communales de la Ville de Bruges, collections J. A. Rau, G. Michiels, Brusselle-Traen et autres
www.beeldbankbrugge.be
Musées communaux de Bruges
Jan Darthet
Henderyckx

**Conception graphique**
Folio Marijke Deweerdt

**Impression**
De Windroos Beernem

**Editeur responsable**
Johan Coens, Secrétaire communal, Burg 12, 8000 Bruges

D/2012/0546/4